

La croisière Renault s'amuse dans les Caraïbes

VOILÀ qui devrait mettre du baume au cœur des ouvriers de Sandouville et de tous leurs collègues de France et de Navarre. Certes, leur entreprise, c'est 6 000 emplois au tapis, un titre qui a dévissé en Bourse de 81 % en un an (soit 26 milliards évaporés), des ventes qui ont lourdement chuté ces dernières semaines, des usines en chômage technique, sans parler de l'émouvant appel au secours du pédégé Carlos Ghosn à Sarkozy... Mais Renault, c'est aussi le ciel bleu, le soleil et la mer !

Tout un symbole : le constructeur vient d'inviter 164 personnes à se dorer la pilule dans les Caraïbes. Une croisière, tous frais payés, à bord du plus grand voilier du monde, le « Club-Med-II », dont le descriptif dans les

brochures touristiques fait rêver : « 187 mètres de long, cinq mâts, 1 750 m² de pont extérieur en teck de Birmanie, 190 cabines de luxe, 2 piscines, 2 restaurants haut de gamme, des bars, des salons... »

Facture secrète

L'escapade a démarré le 5 janvier et doit se poursuivre durant quinze jours. Renault a réservé la moitié du bateau, qui va notamment naviguer dans les Grenadines. Bien évidemment, la direction a oublié d'en parler aux syndicats. « Nous ne sommes pas au courant. J'ai du mal à le croire. On nous fait la chasse sur les frais de mission et les déplacements. Si c'est vrai, ça va faire du bruit, cette histoire », lâche, incrédule, un res-

ponsable CGT du Technocentre Renault de Guyancourt (Yvelines), dont 1 000 postes de prestataires viennent d'être sucrés au 1^{er} janvier.

A la direction de Renault, on minimise : « Il ne s'agit pas de cadres, assurent les communicants du groupe. C'est un voyage commercial pour récompenser les concessionnaires du réseau français qui ont été les meilleurs par rapport aux objectifs fixés. C'est une incitation à la performance. » Une incitation dont la facture reste top secret. Sur le « Club-Med-II », le coût d'une semaine de croisière tourne autour de 2 500 euros par personne. Renault affirme bénéficier d'un « tarif de groupe ».

Les futurs chômeurs pourront en profiter ?

Christophe Nobili